

Comment la place de Paris encourage l'Euro PP

EDOUARD LEDERER / JOURNALISTE AU SERVICE FINANCE | LE 09/01 À 06:00

Fondé en avril 2014, le comité de pilotage Euro PP veut accompagner la croissance de cette nouvelle forme de financement.

Les premiers emprunts sous forme d'Euro PP n'ont pas plus de trois ans. Pour éviter les erreurs de jeunesse - un défaut retentissant, un malentendu entre un emprunteur et son prêteur -, la place de Paris suit de très près la croissance de cette nouvelle forme de financement.

Après la présentation d'une charte de bonnes pratiques par la Banque de France et la CCI Paris Ile-de-France (« Les Echos » du 9 janvier 2014), un comité de pilotage Euro PP très large a vu le jour en avril 2014, à l'invitation de Bercy. On y retrouve à nouveau la Banque de France et la CCI, mais aussi le Trésor, Paris Europlace et une dizaine d'associations professionnelles représentant les entreprises émettrices, les investisseurs assureurs et institutionnels, ainsi que les banques, les sociétés de gestion et des cabinets d'avocats.

Ce comité a commencé ses travaux au début de l'été et présenté jeudi deux contrats types **Euro PP** prêts à l'emploi et censés répondre « *aux besoins conjoints des émetteurs et des investisseurs* ». Librement accessibles sur Internet, ces documents se veulent une base de discussion pour qui veut mettre en place ce type de financement. C'est aussi une façon de mieux faire comprendre à de petits emprunteurs peu habitués à se dévoiler quelles informations un investisseur attend a minima, et de rassurer ces derniers. Surtout « *ces modèles de documentation sont rédigés en droit français et peuvent être adaptés à d'autres systèmes juridiques* », précise le comité. Ils auraient donc aussi une « *vocation internationale* ». ●

E. Le., Les Echos

@EdouardLederer